



PROJET D'ETABLISSEMENT

La crèche « Les Diablotins » appartient à l'Association l'Envol gestionnaire de 5 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant sur les communes de Toulouse, l'Union et Castelmaurou.

Le projet d'établissement regroupe le Projet Social, Educatif et Pédagogique dont voici les définitions.

Projet social: ce projet explicite le positionnement et le rôle que joue l'établissement d'accueil du jeune enfant par rapport à son environnement.

Projet éducatif: Il précise les dispositions pour assurer l'accueil, le soin, l'éveil, le développement et le bien-être des enfants. Il fixe les finalités de l'action, les objectifs ; c'est-à-dire les valeurs éducatives de la structure et son identité. C'est un outil qui a pour but d'expliquer aux parents, mais aussi aux stagiaires et aux nouvelles personnes embauchées les valeurs éducatives et pédagogiques de l'équipe.

Projet Pédagogique: Il est un approfondissement du projet éducatif. Il définit les moyens mis en œuvre pour atteindre l'ensemble des objectifs du projet éducatif.

Il vise à harmoniser les pratiques professionnelles qui ont pour objectif l'épanouissement physique, affectif et intellectuel de l'enfant en respectant sa propre individualité et son propre rythme. Ce travail permet de pérenniser les pratiques ou de les faire évoluer dans l'objectif d'améliorer la qualité d'accueil de l'enfant et de sa famille. Il est régulièrement retravaillé par les professionnels afin d'amener une réflexion sur les pratiques du quotidien.

SOMMAIRE

PROJET SOCIAL	2
I- Présentation de l'association l'Envol:	3
II- Présentation de la structure :	Erreur ! Signet non défini.
III- Procédure administrative :	4
IV- L'aménagement des locaux :	5
V- L'équipe :	6
PROJET EDUCATIF	6
PROJET PEDAGOGIQUE	9
I- LA BIENVEILLANCE COMME BASE DE LA SÉCURITÉ AFFECTIVE	9
1- L'ACCUEIL, UN TEMPS D'ÉCHANGE ET DE RENCONTRE	
a) La période d'adaptation	9
b) Les temps de transmission	Erreur ! Signet non défini.
2- LA BIENVEILLANCE, UNE POSTURE PROFESSIONNELLE	12
a) L'observation, un regard positif sur l'enfant.....	12
b) La verbalisation	12
II- LE RESPECT DE L'ENFANT, DE SES BESOINS ET DE SON RYTHME	13
1- LE RESPECT DES BESOINS PHYSIOLOGIQUES	13
a) Le sommeil.....	13
b) L'alimentation.....	14
c) Le change et l'acquisition de la propreté	15
2- LE BESOIN DE SÉCURITÉ PHYSIQUE ET PSYCHIQUE, BASE DE LA SOCIALISATION	15
a) Des repères humains	16
b) Des repères spatio-temporels	16
c) La place de l'objet transitionnel : le doudou.....	16
d) Les règles et interdits	17
e) Un accompagnement vers la socialisation	18
3- LA PLACE DES FAMILLES	18
III- LA CRÈCHE, UN LIEU DE DÉCOUVERTE, D'EXPLORATION ET D'ÉVEIL	19
1- UN AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE RÉFLÉCHI	19
2- LE BESOIN DE JEU ET DE DÉCOUVERTE	19
a) Le jeu libre.....	19
b) Les temps d'activités dirigées.....	20
c) Une approche écologique.....	20

3- LES PROJETS DE L'ANNÉE	21
IV- L'AUTONOMIE OU LE PLAISIR DE FAIRE PAR SOI-MÊME.....	21
1- EXPLIQUER AVANT D'AGIR.....	21
2- LA MOTRICITÉ LIBRE	22
3- L'ENFANT ACTEUR DE SA JOURNÉE.....	22

PROJET SOCIAL

I- Présentation de l'association l'Envol :

La crèche les Diablotins est gérée par un établissement de droit privé : l'Association « L'ENVOL ».

Le siège social est situé au :

2 rue Ernest Renan

31200 Toulouse

Tel : 05 61 74 55 33

Fax : 05 61 09 46 35

contact@associationl'envol.fr

L'association L'ENVOL gère 5 crèches, deux à Toulouse, deux à l'Union et une à Castelmaurou. Elle est placée sous la responsabilité d'un conseil d'administration composé de 18 membres : 6 fondateurs dont le président, le secrétaire et le trésorier (composant le bureau), 6 membres honoraires, 6 actifs (parents ayant au moins un enfant présent dans une des crèches de l'association, et à jour de leur cotisation).

Le bureau représente juridiquement, financièrement et socialement l'association pour tous les actes de la vie de la structure.

II- Présentation de la structure

La crèche Les Diablotins de Gramont est une structure avec un agrément de 25 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 4 ans qui a ouverte le 13 Juillet 1998. Elle a vu le jour suite à une étude de besoin qui avait montré une forte demande des familles. Cette demande était conjointe à une croissance démographique importante dans le secteur. Elle est située dans le quartier de Gramont, derrière la zone commerciale et à 10 minutes à pied de la station de métro Balma-Gramont.

La crèche bénéficie de 4 financements différents :

- la participation des familles par forfait calculé selon les ressources, selon les barèmes de la Caisse d'Allocation Familiale ;
- les prestations de services de la Caisse d'Allocation Familiale
- les prestations de la Mairie
- les subventions de fonctionnement par le Conseil Général.
- La participation financière des ministères

Les textes de références :

Cet établissement fonctionne conformément :

- Aux dispositions du Décret n°2007-230 du 20 février 2007, relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans et modifiant le chapitre V, section 2, du titre 1^{er} du livre II du Code de la santé publique et de ses modifications éventuelles.
- Aux instructions en vigueur de la Caisse Nationale des Allocations Familiales, toute modification étant applicable.
- Aux dispositions du règlement de fonctionnement propre à l'Association l'Envol.

III- Procédure administrative :

1) Conditions d'inscriptions : se référer au règlement intérieur

2) Fonctionnement de la crèche :

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 à l'exception :

- des jours fériés
- d'une période de fermeture l'été
- d'une période de fermeture l'hiver (les dates de fermeture sont communiquées en début d'année)
- 4 journées de fermeture exceptionnelle pour des journées pédagogiques

Un maintien d'activité a lieu chaque année pendant la période d'été ; celui-ci a lieu dans au moins une crèche de l'Association afin de répondre au besoin des familles n'ayant pas de solution de garde pour leur enfant pendant cette période.

3) Capacité : La crèche a un agrément de 25 places. Elle est en mesure d'accueillir un enfant porteur de handicap.

4) La situation géographique :

La crèche « Les Diablotins » est située :

105 chemin de Gabardie

31200 Toulouse

Tel : 05 61 58 02 93

IV- L'aménagement des locaux :

La crèche « *Les Diablotins* » accueille les enfants de deux mois et demi à 4 ans.

Elle comprend :

- une salle d'accueil et de vie avec un point d'eau
- deux salles d'éveil et d'activités qui sont mobilisées en dortoirs à un moment de la journée
- une salle de vie pour les bébés.
- un dortoir pour les bébés
- une salle de change pour les petits et bébés
- une salle de change pour les moyens et les grands
- une cuisine avec un côté biberonnerie
- un bureau
- une salle de repos pour le personnel
- un espace extérieur avec terrasse et espace engazonné

L'espace est aménagé dans le respect du développement psychomoteur des enfants afin de favoriser l'éveil de leurs sens, sans danger pour eux.

V- L'équipe :

- une directrice éducatrice de jeunes enfants
- quatre auxiliaires de puériculture
- trois aides auxiliaires titulaires du C.A.P. petite enfance
- une personne employée en contrat emploi compétences
- une personne employée en contrats d'avenir en 35h
- un agent de cuisine à mi-temps
- Un agent de service

Cette équipe est complétée par deux salariés multisites titulaires du CAP Petite Enfance qui interviennent périodiquement sur chacune des crèches de l'association.

PROJET ÉDUCATIF

Les professionnels de la crèche de Diablotins de Gramont ont pour mission d'accueillir et d'accompagner les jeunes enfants et leurs parents afin que ces derniers puissent concilier leur vie familiale, personnelle et professionnelle.

Nous souhaitons à travers ce projet vous exposer les valeurs qui nous tiennent à cœur.

La bienveillance comme base de la sécurité affective

La bienveillance renvoie à un état d'esprit positif et permanent du professionnel vis à vis de l'enfant et de sa famille. Cet état d'esprit va pouvoir guider les actes du professionnel et permettre ainsi à l'enfant et à ses parents de développer une sécurité affective « suffisamment bonne » pour que l'enfant trouve sa place au sein de la structure. Cette sécurité affective est un facteur indispensable pour que l'enfant accepte de se séparer de son parent et découvre un nouveau lieu de vie. Chaque professionnel se doit d'arborer cet état d'esprit que l'on souhaite empathique et valorisant envers l'enfant et sa famille. Elle permettra le développement d'un lien de confiance enfant-parent-professionnel. Chaque enfant prendra le risque de sourire, parler, marcher, jouer, ou tout simplement grandir s'il se sent entouré par une sécurité réelle.

Le respect de l'enfant comme base de notre accueil

Au sein de notre structure, nous sommes attachés à considérer l'enfant comme un individu à part entière. Nous reconnaissons chaque enfant dans son individualité. Nous prenons ainsi en compte l'histoire de vie de l'enfant, ses habitudes et ses conditions familiales afin de tenter de concilier sa vie familiale et celle à la crèche. Ce respect accordée à l'enfant passe par des actes au quotidien comme la manière dont nous nous adressons à l'enfant, la politesse employée à son intention, les gestes réalisés avec et/ou sur lui.

Ce respect passe également par le respect de ses besoins et de son rythme.

Nous mettons tout en œuvre pour respecter le rythme individuel de veille et de sommeil de chaque enfant mais aussi le rythme d'apprentissage en fonction de son âge et de ses habitudes.

Nous souhaitons respecter les besoins de chaque enfant. Un enfant a besoin de jouer, de découvrir, d'explorer, d'expérimenter dans un environnement riche et varié où règne une ambiance calme et sereine.

Nous visons à respecter le choix de chaque enfant comme par exemple en ce qui concerne sa participation ou non à un atelier, ces goûts alimentaires...

La socialisation

La socialisation est un long processus au cours duquel l'enfant construit des relations sociales avec d'autres individus. L'enfant est ainsi accompagné à acquérir « des moyens de communication du langage et des séries de connaissances (...) des règles de vie, des habitudes, des modes de pensées (...) conformes au milieu social où il est élevé » (définition de la socialisation donnée par le *Vocabulaire de la psychologie*). Chaque professionnel accompagne l'enfant à son rythme en fonction de son développement moteur, affectif, langagier dans sa rencontre aux autres, pairs et adultes. Cet accompagnement suppose la mise en place de repères humains, spatio-temporels mais aussi la mise en place de règles et de limites. Il pourra ainsi s'épanouir à son rythme au sein de la collectivité.

L'autonomie, le plaisir de faire par soi-même

Au sein de la crèche nous accueillons des enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 4 ans. L'accompagnement vers l'autonomie s'initie dès tout petit. Les professionnels sont amenés à expliquer à chaque nourrisson ce qu'il va se passer avant d'agir. Cette verbalisation permet d'initier la participation active de l'enfant. L'enfant ressent dès lors qu'il est perçu par l'adulte comme un interlocuteur à part entière. Il développera ainsi sa confiance en soi, qui l'accompagnera dans les différentes acquisitions qu'il fera.

Dès le plus jeune âge, les professionnels favorisent et encouragent la motricité libre. Cette non intervention dans les acquisitions motrices permettra à l'enfant de se développer à son propre rythme en lui laissant la possibilité de découvrir son corps et d'explorer ses capacités. En grandissant, l'enfant sera accompagné dans ce plaisir du « faire seul ».

L'inscription de la crèche dans un projet de protection environnementale : le label Écolocrèche

Toutes les crèches de l'association sont investies dans une démarche d'engagement vers le développement durable. A travers ce label Ecolo Crèche, nous souhaitons sensibiliser enfant, parent et professionnel au développement durable. L'objectif de notre structure est d'améliorer la qualité de vie des enfants et du personnel et réduire notre impact sur l'environnement. Sur le terrain, cet engagement se traduit par une somme de petits détails qui montrent la cohérence de cette démarche : jardin d'éveil, nouvelles activités créatives proposés aux enfants, le Troc Ton Truc...

PROJET PEDAGOGIQUE

I.LA BIENVEILLANCE COMME BASE DE LA SÉCURITÉ AFFECTIVE

Le Professeur Hubert Montagner définit la sécurité affective comme « le sentiment de ne pas être abandonné, de ne pas être en danger et être reconnu comme une personne à part entière ». Il explique que « la sécurité affective constitue le cœur et le moteur du développement de l'enfant ». Pour un enfant être et se sentir en sécurité constitue la base qui va lui permettre de se tourner vers le monde extérieur, en explorant et en découvrant son corps, les autres enfants, des jouets, des espaces... La mission principale de chaque professionnel de la petite enfance est d'accompagner la construction du sentiment de sécurité de chaque enfant au sein de la crèche.

1) L'ACCUEIL, UN TEMPS D'ÉCHANGE ET DE RENCONTRE

a) La période d'adaptation ; temps d'émergence d'une relation de confiance enfant-parent-professionnel.

La période d'adaptation a pour objectif de permettre à l'enfant et à ses parents de découvrir et de s'approprier petit à petit ce nouvel environnement qu'est la crèche. Elle permet également aux professionnels d'apprendre à connaître l'enfant, ses habitudes à travers de nombreux échanges avec ses parents. Un professionnel référent a pour mission d'accompagner l'arrivée progressive de l'enfant au sein de la structure.

En général, cette période d'adaptation s'étend sur cinq jours minimum, mais elle reste modulable en fonction de l'enfant et de sa famille. Nous demandons aux familles de rester joignable et disponible pendant cette période particulière pour le bien être de l'enfant.

JOUR 1 : le professionnel référent accueille l'enfant et sa famille. Une rencontre est organisée dans la crèche. C'est un temps de rencontre et d'échange autour des habitudes et du rythme de l'enfant. Ce temps va permettre aux parents d'apprendre à connaître le fonctionnement de la crèche, d'exprimer leurs questionnements et leurs craintes. Le

professionnel pourra ainsi rassurer le parent et créer un premier lien avec la famille et l'enfant. Après cet entretien, si le parent et l'enfant le souhaitent ils peuvent rester un moment au sein de la crèche pour appréhender ce nouveau lieu toujours en présence du professionnel référent qui pourra répondre aux différentes questions qui pourraient émerger. C'est également l'occasion de faire la rencontre de l'ensemble des professionnels qui seront amenés à accueillir et accompagner l'enfant au sein de la crèche.

JOUR 2 : nous accueillons l'enfant durant une heure sans la présence de ses parents. Le professionnel référent est présent pour accueillir et accompagner cette première séparation. Il est entièrement disponible pour l'enfant qu'il accueille et s'efforce de mettre en place un climat serein et sécurisant pour que l'enfant puisse prendre le temps d'observer et parfois même d'explorer ce nouvel environnement. Si l'enfant développe une trop grande angoisse, le professionnel pourra être amené à téléphoner au parent pour écourter ce temps.

JOUR 3 : le professionnel référent accueille l'enfant et son parent aux alentours de 10h00 ; deuxième séparation. Pour les plus grands, ce sera l'occasion pour l'enfant de pouvoir observer et participer à une activité dirigée s'il le souhaite. Le parent peut ensuite revenir à l'heure du repas pour participer à ce temps avec son enfant. Cette découverte partagée entre parent et enfant permet à ce dernier d'apprécier plus sereinement ce premier repas grâce à la présence de son parent. Pour les bébés, c'est l'occasion pour le professionnel référent d'observer le parent donner le repas à son enfant, et de s'imprégner ainsi des habitudes de celui-ci.

JOUR 4 : de la même manière que la veille, l'enfant vient pour un temps de jeu, suivi du moment du repas et reste en suivant pour un temps de sieste. Il est accompagné par le professionnel référent dans ce nouveau temps de découverte. Pour les bébés, ce temps pourra se faire dans le dortoir ou dans un transat, là où l'enfant se sent le mieux. Pour les plus grands, le professionnel accompagne l'enfant dans le dortoir afin qu'il prenne part aux rituels qui précèdent l'endormissement. En tenant compte de ses habitudes

d'endormissement, le professionnel référent accompagne l'enfant durant ce temps de repos ou de sieste. Dès son lever, les parents seront appelés pour venir récupérer leur enfant.

JOUR 5 : l'enfant sera accueilli pour une petite journée.

Cette période d'adaptation est l'occasion pour le professionnel d'observer l'enfant, d'apprendre à connaître son rythme, ses habitudes, ses goûts. A chaque retrouvaille parent-enfant, le professionnel référent évoquera les évolutions concernant l'intégration de l'enfant et répondra aux différentes questions ou inquiétudes des familles. Il est important qu'une relation de confiance s'instaure entre parent et professionnel. Celle-ci sera facilitée par une communication sincère et respectueuse. Un lien de confiance fort facilitera l'intégration de l'enfant au sein de la crèche.

b) Les temps de transmission

Aucune séparation entre enfant et parent n'est anodine ; c'est pour cette raison que nous prenons un soin particulier à accueillir chaque enfant à son arrivée à la crèche et nous accompagnons cette séparation. Un professionnel du groupe de l'enfant vient à la rencontre de la famille afin de noter sur le classeur de suivi les transmissions. Ce temps d'échange entre parent, enfant et professionnel est l'occasion de maintenir un lien entre ce que vit l'enfant à la maison et à la crèche. Il permet également d'ajuster la prise en charge de l'enfant au cours de la journée et d'offrir à l'enfant un accueil individualisé.

Le temps de la séparation est ensuite accompagné. Un rituel est instauré pour les enfants qui le souhaitent afin de faciliter ce temps. Le professionnel propose à l'enfant de dire au revoir par la fenêtre à son parent. Le doudou et sucette sont à disposition de l'enfant le temps dont il a besoin pour se rassurer et se sentir en sécurité. L'accueil s'achève quand l'enfant a intégré de façon sereine le groupe.

Le soir, le moment des retrouvailles parent- enfant est l'occasion de pouvoir échanger avec un encadrant sur la journée de l'enfant. Le professionnel se rend disponible et à l'écoute pour accompagner l'enfant durant ce temps. Certains enfants ont besoin d'un petit temps

pour clôturer leur journée à la crèche avant de retrouver pleinement son parent. Le professionnel détaille, si le parent le souhaite, les moments forts que l'enfant a vécu, son appétit lors du repas, son temps de sommeil. Mais aussi, à travers quelques anecdotes, les préférences qu'il a pu avoir lors des temps d'activités dirigées, les interactions qu'il a pu développer avec un autre enfant ou des progrès ou difficultés qui ont pu être observés.

2) LA BIENVEILLANCE, UNE POSTURE PROFESSIONNELLE

a) L'observation, un regard positif sur l'enfant

Nous attendons d'un professionnel d'avoir une attitude qui place les besoins de l'enfant en priorité. La bienveillance commence dès lors par une observation fine, constante et objective de l'enfant qu'il accueille. Cette observation va permettre une bonne connaissance de l'état physique, psychique et émotionnel de l'enfant. En effet, l'expression est différente en fonction de l'âge de l'enfant, de sa capacité à parler et à s'exprimer, de sa personnalité et de son histoire familiale. L'encadrant pourra ainsi répondre le plus adéquate possible à ses besoins et à ses attentes. L'observation nécessite une disponibilité physique et psychique de l'adulte, une patience et une empathie. Ainsi, cette bienveillance va permettre à l'enfant de pouvoir s'exprimer sans retenue à l'adulte, prêt à recevoir ses expressions, ses envies et ses besoins.

b) La verbalisation

La verbalisation consiste à mettre des mots sur ce que l'enfant vit, ressent. Ceci va montrer à l'enfant qu'on le respecte et qu'on le considère comme une personne à part entière.

Par exemple, le matin à l'accueil quand un enfant n'arrive pas quitter les bras de son parent. Le professionnel va accompagner l'enfant en verbalisant les émotions qu'il peut ressentir « je vois que c'est un peu difficile ce matin, que tu n'as pas trop envie de quitter les bras de papa » et en verbalisant ce qu'il va se passer par la suite « je te propose de prendre doudou, et on va ensemble à la fenêtre dire au revoir à papa ».

De plus, l'adulte est un modèle pour l'enfant, d'autant plus à un âge où l'imitation est un outil d'apprentissage. Les professionnels veillent donc à avoir un langage adapté et poli afin

que l'enfant assimile cet usage dès son plus jeune âge. L'enfant le reproduira spontanément par mimétisme. Lorsque l'adulte fait une demande à l'enfant, il emploie le « s'il te plaît » et le « merci » de la même façon qu'il attend que l'enfant s'adresse à lui en des termes similaires, en fonction de son niveau de développement. Ces formules de politesse sont des signes de reconnaissance que l'enfant va intégrer petit à petit lorsqu'il en comprendra l'utilité et le sens au fur et à mesure de sa maturité. Par extension, les enfants seront tentés de communiquer entre eux avec politesse et respect.

II.LE RESPECT DE L'ENFANT, DE SES BESOINS ET DE SON RYTHME

1) LE RESPECT DES BESOINS PHYSIOLOGIQUES

a) Le sommeil

Dans le groupe des bébés, chaque enfant a son lit à barreau avec son prénom. Le dortoir reste dans une pénombre qui permet au professionnel d'observer chaque enfant durant son temps de sieste. Le professionnel propose à l'enfant de se reposer en fonction de son besoin. Pour cela, il se fie aux habitudes de l'enfant et aux signes de fatigue qu'il peut observer (bâillements, frottements des yeux, immobilité prolongée sur le tapis...). Le professionnel respecte son rythme et son besoin de sommeil et ainsi ne réveille jamais un bébé qui dort. Le sommeil étant indispensable chez les bébés pour grandir, le professionnel est très attentif à mettre en place un cadre rassurant pour le « lâcher prise » nécessaire à l'endormissement (musique douce, bercement de l'enfant, présence de l'adulte, doudou, sucette, turbulette).

Chez les moyens-grands, l'après-midi, le départ vers les dortoirs se fait après le repas. Les professionnels proposent aux enfants de se mettre en body et aident les enfants qui en ont besoin. Un temps d'histoire est proposé avant le coucher. Les doudous et sucettes sont à disposition des enfants dans leur lit barquette. Plusieurs professionnels sont présents dans les dortoirs pour accompagner de manière individualisée chaque enfant dans leur endormissement et un adulte reste en permanence en surveillance dans le dortoir.

Les levers se font de manière échelonnée jusqu'à 15h45. Les volets sont ouverts afin que les derniers enfants se réveillent en douceur. Cette organisation est mise en place de manière à concilier vie en collectivité et besoin individuel.

b) L'alimentation

Chez les bébés, l'observation des enfants ainsi que les données des transmissions du matin aiguillent les professionnels pour l'heure des prises alimentaires. Les biberons sont donnés par un professionnel installé dans un coin de la salle au calme. L'encadrant respecte les habitudes de l'enfant et ne le presse en aucun cas. Ce moment est un temps privilégié entre adulte et enfant. Concernant la diversification alimentaire et l'introduction des aliments, nous laissons les parents suivre les recommandations de leur pédiatre puis nous suivons ce qui a été instauré à la maison. Pour toutes questions, inquiétudes ou compléments d'information l'équipe et la directrice puéricultrice se tiennent à la disposition des parents pour échanger.

En fonction de leur niveau de développement, les enfants sont installés soit dans un transat soit sur une petite chaise spécifique et ils sont accompagnés par un professionnel. Quand l'enfant grandit, le professionnel lui propose une cuillère afin qu'il commence à se familiariser au fait de manger seul. L'enfant va alors expérimenter plusieurs façons de mettre les aliments à sa bouche, avec les doigts, avec la main entière, avec la cuillère. C'est une phase d'expérimentation nécessaire, qui va demander à l'adulte une grande souplesse et beaucoup de patience. Ce dernier pourra aider l'enfant en le valorisant et en l'aidant avec une deuxième cuillère.

Chez les plus grands, les repas se passent à table entourés des enfants de son groupe. L'accompagnement se fait par une ou deux professionnels selon l'âge et les besoins des enfants. Le repas est un moment convivial, d'échange et de découverte. L'adulte référent de la table présente les plats, invite les enfants à goûter sans jamais forcer un enfant. En effet, chaque professionnel respecte les choix et goûts des enfants sans faire de jugement ni de chantage. Cependant, aucun plat de substitution n'est proposé en cas de refus. Dans le courant de l'année, les enfants gagnent en autonomie, ils sont amenés à se servir seuls, on introduit la fourchette et ils aident dans le débarrassage.

Concernant les goûters, les enfants du groupe des moyens et des grands prennent leurs goûters ensemble. Le goûter se compose d'un laitage (biberon, yaourt, fromage blanc), de fruits frais, compote ou jus de fruit et enfin d'un féculent (tartine de pain, biscotte, gâteau maison, biscuit).

c) Le change et l'acquisition de la propreté

Le change est un temps privilégié entre adulte et enfant. Le professionnel considère l'enfant comme un partenaire et non comme un objet. Chaque manipulation est préalablement énoncée à l'enfant et le professionnel prend le temps nécessaire pour permettre à l'enfant de prendre part, de coopérer et de participer à ce moment. Le nettoyage se fait avec un gant humide et du savon. Les couches écologiques et hypoallergéniques sont fournies par la crèche.

L'acquisition de la propreté est un processus qui demande une maturité physiologique et surtout psychologique. Au delà de l'acquisition du contrôle des sphincters atteint aux alentours des 24 mois, l'étape la plus délicate est celle de la maturité affective. En effet, l'enfant doit avoir acquis une certaine maturité pour accepter de se séparer d'une partie de lui-même sans éprouver un sentiment de perte. Il est donc important que l'enfant ne ressente pas de pression de la part des adultes qui l'entourent. Il doit avoir l'opportunité de pouvoir choisir quand il se sent prêt à quitter la couche. C'est une étape importante dans le développement de l'enfant qui nécessite une réflexion et une communication de qualité entre les professionnels de la crèche et les parents, avec l'enfant au centre de ces réflexions. L'amorce de cette acquisition doit se faire à la maison, lieu de vie privilégié de l'enfant. Quand les parents ressentent leur enfant prêt, ils peuvent alors en discuter avec l'équipe de professionnel pour que cette acquisition se poursuive à la crèche.

2) LE BESOIN DE SÉCURITÉ PHYSIQUE ET PSYCHIQUE; BASE DE LA SOCIALISATION

Avant de pouvoir se tourner vers le monde qui l'entoure et ses pairs, l'enfant doit se sentir en sécurité dans la crèche, sécurité physique mais aussi affective. L'équipe encadrante a

réfléchit à une organisation, des règles et des limites qui permettent à chacun, adulte et enfant de trouver des repères au sein de la crèche.

a) Des repères humains

Chaque enfant fait partie à la crèche d'un groupe. Il regroupe des enfants d'âge similaire. Ce groupe d'enfant est encadré et accompagné par des professionnels référents (de deux à quatre en fonction des groupes). Ceci permet aux enfants de créer des liens particuliers avec ces adultes qui s'occupent de lui durant toute une année. L'année suivante, une des personnes référentes du groupe suivra l'enfant qui change de groupe. Ainsi, l'enfant pourra se référer à cette « personne relais » le temps de faire connaissance avec les autres professionnels.

b) Des repères spatio-temporels

Chaque enfant dispose d'un casier et d'un porte-manteau à son nom qu'il investit dès son arrivée à la crèche. Bien qu'un jeune enfant vive au présent, il a besoin de rituel pour se repérer dans le temps. Pour les plus grands, une Journée type est ainsi pensée par l'équipe chaque début d'année.

7h30-9h30 : accueils et jeux libres

9h30-10h : temps calme (histoires, marionnettes, comptines...)

10h-10h45 : activités de découverte, d'exploration, de manipulation

10h45-11h30 : jeux extérieurs avec accompagnement au change (1 ou 2 enfants à la fois)

11h30-12h30 : repas

12h30 : rituel avant la sieste (déshabillage, histoires, musique douce)

Jusqu'à 15h30 : sieste ou jeu libre pour les enfants qui ont fini leur sieste

15h30 : temps calme

15h45 : goûter

16h30 : jeux libres ou jeux extérieurs parallèlement aux accueils du soir

Cette journée est amenée à varier certains jours mais elle reste une trame qui sert de repère à l'enfant. Chaque moment fort lui permet de se repérer dans sa journée et le sécurise.

c) La place de l'objet transitionnel : le doudou

L'objet transitionnel est le plus souvent une peluche mais il peut également être un jouet, un vêtement ou la sucette. Cet objet fait le lien entre la maison de l'enfant et la crèche. Il est souvent porteur d'une odeur, d'une histoire qui rassure l'enfant. Le doudou est le seul objet personnel au sein de la crèche. Il est en libre accès, l'enfant peut ainsi s'en saisir en fonction de son besoin. Durant les semaines qui suivent l'adaptation, quand nous observons que l'enfant est prêt, nous proposons à l'enfant de le ranger dans la panier à doudou lors des temps forts de la journée, lors des activités, du repas ou en extérieur.

d) Les règles et interdits

D'après Piaget, le jeune enfant est égocentrique, centré sur lui-même et son propre désir, il a peu conscience des autres et de leurs propres désirs. Les règles et interdits que va formuler l'adulte va s'accompagner de frustrations plus ou moins facile à accepter. Mais interdits et règles constituent un cadre dont l'enfant a besoin dans sa rencontre à l'autre. Chaque enfant peut percevoir le sens de ces limites puisqu'elles sont là pour le protéger et protéger chaque enfant de la crèche.

Les interdits en crèche se limitent à l'interdiction de se faire mal et de faire mal aux autres ; il est interdit de mordre, de taper ou de pousser par exemple.

En ce qui concerne les règles, elles sont énoncées par les professionnels de manière claire et précise. Certaines règles peuvent être amenées progressivement en fonction de l'âge de l'enfant et de ses capacités. Par exemple, durant les temps calme nous demandons aux enfants de venir sur le tapis ou banquettes ; en début d'année certains restent debout et font des va-et-vient puis lorsque nos observations nous indiquent une évolution des capacités de concentration des enfants, nous leur demandons par exemple de rester assis ou de rester calme un peu plus longtemps.

Exemple : Capucine s'approche de Thomas qui joue avec une petite voiture. Capucine lui prend le jeu des mains et part plus loin. Thomas se met à pleurer. Le professionnel intervient et demande à Capucine de rendre le jeu à Thomas « c'est Thomas qui l'avait en premier Capucine, s'il te plaît rend-lui. Tu peux aller en chercher une autre ou sinon tu dois attendre que Thomas ait fini de jouer avec. »

L'enfant est en capacité de partager un jeu que vers 3-4ans, c'est pour cette raison qu'une des règles à la crèche est : le jouet reste à l'enfant qui l'avait en premier. L'adulte est présent pour accompagner la frustration qui peut alors émerger chez l'enfant qui convoitait ce jouet.

e) Un accompagnement vers la socialisation

Le bébé de 3-4 mois est centré principalement sur lui-même et sur ces propres besoins vitaux et affectifs. En grandissant, il rencontre d'autres enfants par hasard, puis vers 9-12mois il commence à prendre conscience les uns des autres. Des moments de complicité avec les autres enfants qui l'entourent peuvent être observés par les professionnels. A partir de un an, les échanges se multiplient. Les professionnels sont présents pour observer et accompagner si nécessaire ces rencontres grâce notamment à la verbalisation. Il est souvent amené à poser des mots pour donner du sens aux réactions de l'autre.

Exemple : Paul tire le tee shirt de Ethan qui se met à crier et à le taper. L'adulte intervient en expliquant à Paul que Louis ne veut pas qu'il lui tire son vêtement, qu'il n'est pas d'accord. Cet accompagnement de l'adulte apporte une aide à Paul dans la lecture des ressentis et réactions de Louis.

Lorsque l'enfant grandit, il va pouvoir devenir acteur dans le mieux être d'un autre enfant.

Exemple : Noa s'est cogné et pleure. Pendant que l'adulte s'approche pour le consoler, Fanny, enfant du même groupe que Noa va chercher le doudou de Noa dans la maison à doudou et le lui apporte. L'adulte félicite Fanny et explique à Noa que Fanny essaie de l'aider. Noa se calme face à cette reconnaissance de sa douleur et de l'aide qui lui est apporté. En tant que professionnel, nous favorisons l'émergence d'une solidarité entre les enfants, durant les temps de jeux ou quand un enfant est en difficulté. Nous mettons tout en œuvre pour que chaque moment du quotidien soit des moments de partage et d'entraide entre les enfants.

3) LA PLACE DES FAMILLES

Nous considérons l'enfant comme une personne à part entière qui entre en crèche avec son histoire, ses parents, sa famille. Chaque professionnel reconnaît le parent comme le premier éducateur de l'enfant. Tout au long des échanges et des rencontres, nous tentons d'instaurer une collaboration parent-professionnel où l'enfant se place au centre des préoccupations. La période d'adaptation initie les prémices de cette collaboration. Puis au

quotidien, nous attachons beaucoup d'importance aux temps de transmissions qui permettent une continuité entre la maison et la crèche. Chaque parent a la possibilité de contacter la directrice pour faire un point, échanger ou évoquer des difficultés que la famille ou l'enfant rencontre.

Durant l'année, nous convions chaque parent à assister à :

- la réunion de rentrée qui présente la crèche, son fonctionnement, nos valeurs pédagogiques et les projets de l'année. C'est l'occasion de rencontrer l'ensemble des professionnels et des familles de la structure.
- La fête de Noël et de fin d'année où est proposé ateliers et/ou spectacle, où parents, enfants et professionnels partagent un moment convivial.

III) LA CRÈCHE, UN LIEU DE DÉCOUVERTE, D'EXPLORATION ET D'ÉVEIL

1) UN AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE RÉFLÉCHI

L'aménagement de l'espace a été pensé au sein de la crèche. C'est un moyen de fournir des repères à l'enfant. Nous tentons de concilier les contraintes des locaux avec les besoins des enfants. Nous mettons en place des petits coins où de nombreux jeux sont à disposition. Ces espaces de jeux sont régulièrement rangés pour que l'enfant s'y retrouve et développe l'envie d'explorer, de jouer. Nous tentons d'investir le plus grand espace possible au quotidien pour limiter une trop grande proximité entre les enfants, source de bruit, de tension et d'agressivité.

2) LE BESOIN DE JEU ET DE DÉCOUVERTE

Le jeu est un besoin fondamental chez l'enfant, reconnu par la Convention Internationale des droits de l'enfant de 1989, ratifié par l'ONU. Le jeu englobe toute activité dont le seul objectif est le plaisir. Il contribue au développement physique et psychique de chaque enfant.

a) Le Jeu libre

Tout au long de la journée, il est proposé à l'enfant des temps de jeux libres. Durant ces temps, l'enfant décide sans contrainte des objets avec lesquels il joue, il choisit alors ce qu'il fait de ces objets. Il peut se servir dans les caisses et tiroirs où sont rangés les jouets à disposition ou investir les jouets qui sont sortis par l'adulte en fonction de l'âge et des capacités des enfants. L'adulte interfère le moins possible dans le jeu de l'enfant afin de permettre à l'enfant d'expérimenter comme il le souhaite, mais il reste cependant présent physiquement et psychiquement auprès de lui. L'enfant peut à tout moment inviter l'adulte à entrer dans son jeu. A travers son observation fine, l'encadrant va pouvoir accompagner chaque enfant par ses encouragements et son regard bienveillant. Le professionnel peut être amené à intervenir pour réguler si besoin les tensions qui peuvent apparaître entre deux enfants.

b) Les temps d'activités dirigées

Chaque matin, durant le temps calme du matin, les professionnels invitent les enfants à partager un moment autour de comptines, d'histoires ou de marionnettes. Les comptines très aimées par les plus jeunes permettent de développer l'attention des enfants. Chacun peut participer, chanter ou faire les gestes associés. Les temps d'histoire autour des livres ou des kamishibaï sont l'occasion de partager, de rire, de discuter ou de rêver. Enfin, les marionnettes captivent les enfants qui veulent toucher et nourrir ces petites bêtes.

En suivant, différentes petites activités sont proposées. Chaque enfant est libre d'y participer et de choisir ce qu'il souhaite faire. Il s'agit d'activité de découverte, de manipulation, création, artistiques... Voici quelques exemples d'activité pouvant être proposée : manipulation d'argile ou de pâte à modeler, dessin aux craies grasses, peinture, parcours de psychomotricité, jardinage, pâtisserie, éveil musical, jeux de construction...

Ces activités viennent en complément de toutes les découvertes et les expérimentations que fait chaque enfant tout au long de sa journée. Pour lui, tout est activité ; mettre ses chaussures, retrouver son casier, manger seul avec sa cuillère, se laver les mains, débarrasser son assiette ...

c) Une approche écologique

Au regard de notre implication dans la labellisation écolocrèche, nous attachons un soin particulier à sensibiliser les jeunes enfants à la nature, à la protection de l'environnement à travers des activités simples du quotidien. Nous leur apprenons par exemple à éteindre l'eau quand il se savonne les mains.

A travers des activités plus dirigées, nous les sensibilisons à la découverte des senteurs, textures, goûts des fruits et légumes de saison. Les professionnels essaient de valoriser des éléments de recyclage (cartons, feuilles de brouillons, rouleaux de papier wc, bouteilles...). La participation des familles à la collecte de ces éléments est parfois nécessaire.

Nous avons également attachés un regard particulier à commander du matériel pédagogique à base de plastique recyclé, des jouets en bois.

3) LES PROJETS DE L'ANNÉE

Chaque année, des projets émergent et sont portés par l'ensemble de l'équipe.

- Intervention de Jeanine des « Ateliers d'Emi et Bouba » : ces ateliers sont basés sur l'éveil sensoriel. Elle est intervenue tout au long de l'année sur la thématique des quatre saisons et sur le bien-être et relaxation.
- Les cahiers de vie : les œuvres artistiques, photos et anecdotes sont regroupées dans un cahier individuel qui suit l'enfant durant ses années à la crèche.
- Le mur des familles : une photo de famille a été demandé aux parents de chaque enfant puis affichée dans la salle principale. Ceci permet à l'enfant de retrouver ses parents en photo durant sa journée de crèche, de pouvoir échanger avec les professionnels à ce sujet. La famille a ainsi une place au sein de la crèche.
- Les paniers bio : les familles ont la possibilité de s'abonner pour 5 semaines minimum afin de recevoir un panier de fruits ou de légumes bio par semaine livré à la crèche tous les lundis par « les Jardins de Gaëlle ».

IV) L'AUTONOMIE OU LE PLAISIR DE FAIRE PAR SOI-MÊME

L'autonomie commence dès la naissance et prend une forme particulière à chacun des stades du développement. Elle englobe chaque acte où l'enfant prend plaisir à faire par soi-même et où il décide ce qu'il veut faire, dans les limites du cadre donné par l'adulte.

1) EXPLIQUER AVANT D'AGIR

Chaque professionnel parle à l'enfant et pose des mots sur ce qui lui est fait. Ainsi l'enfant va pouvoir anticiper et participer. Le professionnel reconnaît l'enfant comme une personne et le place en tant que partenaire actif. Exemple : lors du change, l'adulte verbalise ce qu'il fait et sollicite l'aide de l'enfant. Par exemple, « je te mets une couche propre, peux-tu lever les fesses s'il te plaît ? ».

2) LA MOTRICITÉ LIBRE

Au sein de la crèche, nous sommes attachés à donner l'opportunité à l'enfant de développer ses acquisitions motrices à son rythme. Pour cela, nous demandons aux familles de privilégier des vêtements qui n'entravent pas sa motricité. Nous privilégions un espace au sol adapté et sécurisé. Les professionnels ne mettent pas l'enfant dans une position qu'il n'a pas acquise seul ou dont il ne peut se défaire seul. Par exemple, dans le groupe des bébés, nous ne mettons pas les bébés en position assise si ces derniers ne savent pas se mettre seuls. Ceci afin de ne pas abîmer les muscles du dos de l'enfant et afin de lui permettre de développer son autonomie et sa confiance en soi. En effet, il pourra ainsi se rendre compte qu'il est capable de le faire seul, sans l'intervention de l'adulte.

3) L'ENFANT ACTEUR DE SA JOURNÉE

L'autonomie commence dès la naissance, même si elle prend des formes particulières à chaque âge. Pour l'équipe, une activité autonome doit être source de plaisir pour l'enfant et elle doit être menée à son rythme et en respectant ses capacités, ses compétences et ses envies. Tout au long de la journée, nous proposons aux enfants d'être acteurs. Les propositions des professionnels varient en fonction de l'âge des enfants. Par exemple, le professionnel peut demander à un bébé de l'aider en poussant sa main et son bras dans la

manche de son pull, ou autorise un enfant de deux ans à aller récupérer seul son doudou dans son casier, ou laisse chaque enfant du groupe des grands se servir à manger seul lors du repas.

Les professionnels accompagnent ses acquisitions par des paroles d'encouragement et valorisantes. Ils aident l'enfant à faire par soi-même.

V) LA SANTÉ

La crèche est un lieu de vie où l'enfant sain est amené à s'épanouir pleinement et à développer ses besoins physiques, psychiques et émotionnels à son rythme.

1) En cas de signes de maladie

En cas où l'enfant présente des signes de maladies, en fonction de son état, l'accueil de l'enfant peut-être maintenu ou bien refusé. Dans le cas où l'enfant a été accueilli le matin, le personnel de la crèche demande à la famille de se rendre joignable et disponible dans la journée si l'état de santé de l'enfant se détériore. Si c'est au cours de sa journée que l'enfant présente des signes de maladies, nous contactons la famille et en fonction de l'évolution de son état, il peut être nécessaire de venir chercher l'enfant.

1) En cas de maladie avérée

En cas de maladie avérée par le médecin, l'accueil de l'enfant a lieu selon la contagiosité de la maladie et/ou selon l'état général de l'enfant. Nous nous référons à un tableau d'éviction élaboré avec le médecin de PMI dont la famille a pris connaissance à l'inscription de l'enfant. Dans ce cas, un certificat médical doit être fourni à son retour à la crèche.

Si l'état de l'enfant permet qu'il soit accueilli, s'il nécessite un traitement médical au cours de la journée, celui-ci pourra être administré en la présence de l'infirmière puéricultrice sur la structure. Si un traitement a une durée supérieur d'une semaine et qu'il est à administrer pendant la journée d'accueil de l'enfant, un PAI (protocole d'accueil individualisé) doit être mis en place. La famille doit se renseigner auprès de l'équipe pour la mise en place de cette procédure.

Pour des précisions concernant l'accueil de l'enfant en cas de problème de santé, la famille est invitée à se rapprocher de la directrice infirmière puéricultrice.

2) l'accueil d'un enfant porteur d'un handicap

Dans le cas où un enfant porteur de handicap est accueilli au sein de la crèche, son accueil fait l'objet d'une réflexion entre l'équipe, la famille, le médecin de la crèche et les autres partenaires (CAMS, psychomotricien, médecin de la famille...) afin d'optimiser la qualité d'accueil de l'enfant.

VI) LA VIE DE L'ÉQUIPE ENCADRANTE

Au sein de la crèche, il est demandé à chaque professionnel d'adopter un comportement respectueux et bienveillant envers ses collègues. Afin de travailler ensemble tout au long de l'année dans un climat serein et d'entraide, la directrice et l'éducatrice de jeunes enfants planifient et animent des réunions de travail.

Des réunions de groupe sont organisées en début d'après-midi durant lesquelles une réflexion est menée sur l'évolution des enfants au sein de la crèche, les projets en cours ou à venir. Des réunions du soir sont également organisées une fois tous les deux mois. Au cours de ces temps, nous travaillons des thèmes variés tels que la verbalisation, la motricité, la bienveillance ou nous planifions des projets pour les mois à venir.

Ces temps de réunion permettent de travailler l'esprit d'équipe et de prendre du recul sur nos pratiques professionnelles afin d'améliorer sans cesse la qualité d'accueil proposée.

De plus, quatre jours par an tandis que les crèches ferment, une journée pédagogique est organisée durant laquelle des formations professionnelles permettent aux équipes de perfectionner leurs compétences et savoir-faire.